

Le journaliste et la problématique de gestion des déchets d'un territoire. Une approche sémio-narrative des récits dédiés de la presse quotidienne de Kinshasa (RDC)

The journalist and the problems of waste management in a territory. A semio-narrative approach to the dedicated stories of the daily press in Kinshasa (DRC)

Pudens Malibabo Lavu, Docteur

Laboratoire d'Analyse des Systèmes de Communication des Organisations (LASCO)

Université Catholique de Louvain (UCLouvain)

pudens.malibabo@uclouvain.be

Mots-clés : presse quotidienne, gestion des déchets, sémiologie narrative, épistémologie interprétativiste.

Keywords: daily press, waste management, narrative semiology, interpretative epistemology.

Résumé:

L'étude consiste en une analyse croisée des reportages journalistiques de la presse quotidienne dédiés à la problématique de gestion urbaine des déchets à Kinshasa, capitale de la RDC, et des entretiens semi-directifs réalisés avec les journalistes-auteurs de ces reportages sur les conditions socioprofessionnelles de leur production en 2011 et en 2016. A son terme, l'étude permet d'appréhender le positionnement du journaliste (y compris de la presse) par rapport à ce problème, mais aussi face à la population et aux pouvoirs publics qui en sont également concernés au premier chef.

Abstract:

The study consists of a cross-analysis of daily press reports dedicated to the issue of urban waste management in Kinshasa, the capital of the DRC, and semi-directive interviews conducted with the journalist-authors of these reports on the socio-professional conditions of their production in 2011 and 2016. At the end of the study, it will be possible to understand the position of the journalist (including the press) in relation to this problem, but also in relation to the population and the public authorities who are also primarily concerned by it.

Le journaliste et la problématique de gestion des déchets d'un territoire. Une approche sémio-narrative des récits dédiés de la presse quotidienne de Kinshasa (RDC)

Pudens Malibabo Lavu

Introduction

La présente communication fait suite à une étude que j'ai publiée en décembre 2019 sur le traitement journalistique de la problématique de gestion urbaine des déchets à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo (RDC). Elle se rapporte à la notion du territoire, entendu comme « une portion d'espace que les hommes s'approprient (...) à travers leurs activités et leur imaginaire. » (Dortier, 2013 : 345) Il s'agit précisément du territoire de la ville de Kinshasa, tel qu'il est confronté à l'insalubrité publique grandissante depuis la fin du Projet d'Appui à la Réhabilitation et à l'Assainissement Urbain (PARAU), le 20 août 2015.

A ce jour comme en cette année-là, l'amplification de l'insalubrité publique suscite beaucoup de réactions, dont celle de la presse quotidienne de Kinshasa. L'intérêt de cette communication est qu'elle permet d'appréhender la position de cette presse par rapport à une question brûlante d'actualité en matière d'environnement urbain et par rapport à d'autres acteurs concernés par la même question. Pour mieux entendre ce qu'il en est, je me propose avant tout de présenter brièvement la ville de Kinshasa. Après cela, je vais décrire le contexte originel de l'étude, poser la problématique, indiquer mes références théorique et épistémologique, présenter mon corpus d'analyse, mon cadre méthodologique et les résultats d'analyse.

Brève présentation de la ville de Kinshasa

En Kikongo, qui est l'une des quatre langues nationales de la RDC, Kinshasa signifie « marché au sel ». La ville porte ce nom depuis 1966. Avant cette date, Kinshasa s'appelait Léopoldville, un nom qui lui a été donné en 1881 par l'explorateur anglo-américain Henry Morton Stanley pour honorer son mécène, Léopold II, roi des Belges¹.

¹ Pour en savoir plus lire : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/kinshasa/> (consulté de nouveau le 28 octobre 2020 à 18 :36).

Capitale du pays depuis 1960 et siège des institutions, Kinshasa abrite aussi la plupart des bureaux des représentants des agences des Nations Unies en RDC. Ouverte au monde et ville multiculturelle, Kinshasa est le centre administratif, économique, culturel et sportif de la RDC. L'hospitalité de ses habitants, appelés Kinois, et les opportunités d'affaires qu'elle offre permettent aux communautés étrangères de vivre aisément.

D'une superficie de 9.965 Km², la ville de Kinshasa compte environ 14 millions d'habitants (selon les statistiques de 2020). En l'absence du « plan d'aménagement du territoire » (Rapport National OMD 2012, 2014 : 65), cette ville est bâtie à 80 % par la population (cf. *Le Phare* du 27 janvier 2011 : 2) et l'occupation de son territoire se fait de manière désordonnée. Ce désordre se traduit par des constructions anarchiques et pose des sérieux problèmes à la gestion urbaine de déchets dans quasiment toute la ville. Les médias locaux décrivent l'insalubrité publique qui s'ensuit et invitent les pouvoirs publics et la population à tout mettre en œuvre pour assurer la salubrité publique. Ce sont les discours de ces médias qui m'intéressent dans cette étude.

Contexte originel de l'étude

Cette étude dérive de ma thèse de doctorat, dédiée à l'analyse des modèles culturels sous-jacents aux informations journalistiques sur les préoccupations environnementales dues à l'occupation d'un territoire par les hommes ordinaires. Elle porte sur une partie de mon corpus analysé, celle relative à la problématique de l'insalubrité publique à Kinshasa en 2011 et en 2016. Retenues dans le cadre de ma thèse, ces deux années sont constitutionnellement des années électorales en RDC. En tant que telles, elles ont été marquées « par une vive tension à Kinshasa, suivie d'une méfiance dans le milieu de la presse. [Elles permettent] par ailleurs de voir si la question environnementale est un enjeu politique programmatique ou un projet de société médiatisé. » (Malibabo Lavu, 2019 : 169).

Partant de ces repères temporels, j'ai constaté autre chose à Kinshasa, lors de ma descente sur le terrain à la fin de l'année 2016 et au début de l'année 2017. J'ai remarqué que les décharges publiques étaient débordées de déchets car, selon la presse², depuis la fin du PARAU le 20 août 2015, les pouvoirs publics ne géraient que 10 % de 7000 tonnes de déchets produits chaque jour à Kinshasa. L'insalubrité qui s'en est suivi a fait l'objet de quelques reportages journalistiques de la presse quotidienne. Ce sont ces reportages que j'analyse dans ma thèse ainsi que les

² Il s'agit notamment des journaux *Le Potentiel* du 11 février 2016, *La Référence Plus* du 12 février 2016, *Le Potentiel* du 13 mai 2016, *Le Palmarès* du 16 mai 2016.

interviews que j'ai réalisées avec 24 journalistes fin 2016 – début 2017 sur les conditions socioprofessionnelles de production de ces reportages.

Au cours de l'analyse croisée desdits reportages et interviews, j'ai constaté notamment l'uniformité de leur contenu narratif et la centralité de trois acteurs dans le « *parcours génératif de signification* » (Everaert-Desmedt, 2007 : 83) des faits rapportés par la presse. Ces acteurs sont la population, les pouvoirs publics et le journaliste.

Etant inédit jusqu'alors au regard de la littérature existante sur le journalisme, du moins en langue française et particulièrement en RDC (Kayan 2018, Fierens 2017, Frère 2005, et bien d'autres), le constat de l'uniformité du contenu narratif des reportages et des interviews m'avait poussé en 2019 à approfondir l'analyse pour en savoir plus et voir comment cette ressemblance se matérialise dans le processus de construction du sens (Malibabo Lavu, 2019).

Pour le moment, je m'intéresse au triptyque population – pouvoirs publics – journaliste, étant donné qu'il me paraît comme un élément central du mécanisme de construction de sens des informations journalistiques dédiées entre autres à l'insalubrité publique à Kinshasa.

Problématique et objet d'étude

En RDC, les rapports entre la société et l'environnement sont juridiquement réglementés. A titre d'exemple, je peux citer l'article 53 de la Constitution de la RDC. Il établit le devoir des pouvoirs publics de garantir à chaque personne un environnement assaini et propice à son épanouissement et le droit de chaque Congolais de défendre son environnement. La loi-cadre n°11/009 du 11 juillet 2011 définit les principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement. L'arrêté n°SC/088 du 10 mai 2010 fait état des mesures collectives d'assainissement de la ville de Kinshasa. L'arrêté n°SC/073/BGV/COJU/LP/05 du 22 avril 2005 établit les mesures d'assainissement et de salubrité publique dans la ville de Kinshasa. L'arrêté interdépartemental n°120-89 du 6 septembre 1989 indique les mesures de protection de salubrité publique des villes, centres urbains, commerciaux, industriels, agricoles, miniers et des agglomérations rurales.

En dépit de toutes ces lois, « la violence contre la nature » (Tebangasa, in : Elongo, *et al.*, 2016 : 60) continue à Kinshasa :

« On assiste à une destruction systématique de l'environnement ; des espaces verts deviennent des terrasses, des restaurants en plein air ou même des lieux de culte. Kinshasa n'est plus Kin-la-belle, mais Kin-la-poubelle. Une petite promenade dans beaucoup de

quartiers de la capitale suffit pour confirmer la nouvelle dénomination de la capitale de la RDC. Les déchets ménagers abandonnés dans des coins des rues ou avenues ou jetés dans les rivières Kalamu ou N'Djili. Tous ces déchets abandonnés produisent du CO₂, gaz à effet de serre qui reste accumulé dans l'atmosphère et qui détruit la couche d'ozone. Tout cela constitue des actes de violence contre la nature. » (Tebangasa, 2016 : 61)

Pour sa part, la presse quotidienne, autant que la radio et la télévision, décrit l'insalubrité publique à Kinshasa et invite principalement les pouvoirs publics et la population à assainir l'environnement urbain. Je m'intéresse particulièrement aux reportages de la presse quotidienne sur la gestion urbaine des déchets à Kinshasa, étant donné que leurs archives sont accessibles par rapport à celles de l'audiovisuel.

En matière d'analyse de discours de la presse, comme c'est le cas ici, les reportages en question font partie du discours journalistique (Ringoot, 2012) qu'il ne faut pas confondre avec le discours des journalistes (Ringoot 2012). Celui-ci inclut les déclarations des journalistes sur les conditions socioprofessionnelles de production de ces reportages et m'intéresse autant que ces derniers. Je me propose d'analyser ces deux types de discours de la presse quotidienne de Kinshasa compte tenu d'une exigence de l'épistémologie constructiviste dans laquelle j'inscris cette étude et sur laquelle je reviens ci-dessous. Je veux les scruter comme des récits³ (Grevisse, 2008), c'est-à-dire comme des représentations de faits ou d'événements « d'un état antérieur à un état ultérieur opéré à l'aide d'un faire » (Adam, 1987 : 10). Dans tous les cas, la question fondamentale de la présente étude est la suivante : dans ses récits sur le problème de gestion urbaine des déchets à Kinshasa, comment le journaliste (y compris la presse quotidienne) se positionne-t-il par rapport ce problème ?

Pour bien appréhender le positionnement du journaliste par rapport à un tel sujet d'importance sociale, il vaut mieux s'intéresser aussi aux positionnements d'autres acteurs concernés par ce sujet, en l'occurrence la population et les pouvoirs publics.

Cadre théorique

Comme dans le cas de mon étude de 2019, du point de vue du cadre théorique, je m'appuie ici sur la sémiotique, définie comme une « *discipline qui analyse les signes, les systèmes de signes (...) et la production de sens.* » (Catellani, in : Libaert, 2016 : 77). Je me base essentiellement sur le niveau narratif du « *parcours génératif de signification* » (Everaert-Desmedt, 2007 : 83)

³ Bien qu'ils soient théoriquement différents, le discours et le récit sont les deux modes d'expression que l'on utilise alternativement dans un texte (cf. Dubois *et al.*, 1973). Mais, pour le besoin d'analyse, l'analyste est invité à préciser sous quel mode il analyse le texte : l'analyste-t-il comme un récit ou comme un discours ?

pour appréhender le mécanisme de construction de sens au travers de la confrontation de deux types de discours de la presse dédiés à la gestion urbaine des déchets à Kinshasa.

Perspective épistémologique

En se focalisant sur ces deux discours, l'étude se conforme à une exigence de l'épistémologie constructiviste (Thietart *et al.*, 2014 ; Le Moigne, 2007 ; Razmig Keucheyan, 2007) en matière d'analyse des médias. Il s'agit de considérer les conditions de production médiatique pour comprendre de quelles manières les médias construisent les représentations des réalités sociales dont ils parlent (Lits, 2008). En ce qui me concerne, c'est du point de vue de la narration des journalistes que je cherche à appréhender leurs conditions de production et, de là, à cerner le positionnement du journaliste par rapport à la population et aux pouvoirs publics en matière de gestion urbaine des déchets à Kinshasa. En d'autres termes, je ne m'intéresse ni au point de vue des pouvoirs publics sur la gestion urbaine des déchets, ni aux regards d'autres acteurs concernés par la même gestion. Mon attention porte exclusivement sur la perception et les représentations du journaliste relatives à cette gestion et aux interactions entre les acteurs qu'elle implique. Ce qui inscrit davantage l'étude dans le paradigme interprétativiste (Allard-Poesi et Maréchal, 2014).

Bien qu'elle soit proche d'une analyse de l'« *écosystème médiatique* » (Sonnac, 2013 : 1) des médias congolais, ma présente communication n'a pas cette prétention et ne relève pas de cette perspective étant donné ce qui précède.

Corpus d'analyse

Le corpus que j'analyse ici est extrait de ma thèse. Il est constitué de 127 reportages, dont 42 de 2011 et 85 de 2016, et de 24 entretiens semi-directifs de 71, 41 minutes en moyenne par journaliste. Pour ne pas casser le rythme de la lecture du présent texte, la liste de ces reportages n'est pas reprise ici, elle est disponible à la demande du lecteur, dans l'unique but de vérifier l'exactitude de mes propos. Le moins que je puisse dire sur cette liste maintenant c'est qu'elle a été générée automatiquement à l'aide de la commande `dir` de Windows. Cette commande a été appliquée à un fichier zip comprenant tous les reportages sélectionnés pour ma thèse et initialement regroupés dans deux dossiers, l'un de 2011 et l'autre de 2016. Le résultat obtenu à partir de cette commande a été légèrement toiletté pour faciliter sa lecture chronologique.

La liste en question reprend le nom de chaque signataire d'article analysé, suivi de nom du journal dans lequel cet article est publié et de sa date de publication. Pour chaque article, j'aurai

bien voulu indiqué le titre complet et la page. Mais, techniquement ce n'est pas possible vu que les titres de certains d'entre eux sont plus longs et ne pouvaient pas suffire dans la case prévue pour insérer le titre d'un fichier.

Le sigle DP qui revient plusieurs fois sur cette liste, signifie directeur de publication. C'est moi qui l'ai ajouté pour tous les articles qui ne sont pas nommément signés par un journaliste. La raison en est que tous ces articles sont sous la responsabilité directe des directeurs de publication des journaux concernés, conformément à la loi n°96/002 du 22 juin 1996 qui fixe les modalités de l'exercice de la liberté de la presse en RDC.

Les reportages ainsi présentés, autant que tout le reste que j'ai analysé dans le cadre de ma thèse, ont été collectés à Kinshasa entre la fin de l'année 2016 et le début de l'année 2017. Ce travail de terrain s'était déroulé dans un climat de tension qui caractérisait la ville et dans une atmosphère de méfiance qui régnait au sein des rédactions. Dans ce contexte, l'accès à tous les journaux n'était pas facile. En plus, vu le désordre qui régnait dans les archives de certaines rédactions, il était aussi difficile de retrouver tous les numéros des journaux publiés en 2011. C'est ainsi que les reportages de cette année sont moins nombreux que ceux de 2016.

Quant aux entretiens semi-directifs réalisés avec 24 journalistes, ils se sont déroulés dans la même période et dans les mêmes conditions de tension dans la ville et de méfiance dans la presse. Pour bien les mener, devant chaque interviewé(e), je me servais de son (ses) reportage(s) comme supports pour lui permettre de se remémorer les conditions dans lesquelles il/elle a produit ce(s) texte(s). En soi, chaque entretien portait sur les quatre thèmes suivants : (1) les motivations des journalistes à écrire sur la gestion des déchets ; (2) les expériences des journalistes en matière d'environnement ; (3) les objectifs poursuivis via leurs articles sur la gestion des déchets ; (4) les contraintes et dangers encourus dans la production de ces articles. En plus de me renseigner sur les conditions de production des reportages analysés, les entretiens réalisés permettent de croiser les résultats de leur analyse avec ceux des reportages et de mieux cerner la position du journaliste par rapport au problème de gestion des déchets à Kinshasa.

Cadre méthodologique de l'étude

L'outil méthodologique qui me permet d'analyser le corpus de reportages et de déclarations de leurs auteurs relève de la sémiotique narrative de Greimas (1976) et s'applique de la même manière sur les deux parties de mon corpus. Concrètement, elle consiste en l'application des catégories du schéma actantiel (Everaert-Desmedt, 2007 ; Greimas, 1976) dans les deux types de récit. Le but visé ici est de repérer les différentes positions du journaliste (y compris de la

presse) dans les schémas actantiels des récits analysés et de cerner le processus de construction du sens à travers les tensions qui dérivent des relations entre les personnages mis en scène dans ces récits.

L'application du schéma actantiel se fait suivant ses trois axes : l'axe de communication, qui relie le destinataire (D1) et le destinataire (D2) ; l'axe de désir, qui relie le sujet (S) et l'objet (O) ; l'axe de pouvoir, qui concerne l'adjuvant (Adj) et l'opposant (Opp). Tous ceux-ci sont des actants et non des acteurs. Ils sont désignés du point de vue de leurs rôles narratifs et des relations qu'ils ont les uns avec les autres dans les récits. Le destinataire est lui-même sujet d'état (conjonctif ou disjonctif). Il communique l'objet au destinataire sur le plan cognitif de façon que « le destinataire se transforme en sujet opérateur et se mette en quête de l'objet » (Everaert-Desmedt, 2007 : 46). Représentant des valeurs mises en jeu dans l'« univers sémantique » du récit, il est le sujet judicateur, dans la mesure où il peut juger l'action réalisée par le sujet opérateur. Le sujet est à la recherche d'un objet dans un récit. Il est aussi nommé sujet opérateur pour le distinguer de sujet d'état et de sujet judicateur sus-évoqué. L'objet est ce qu'un sujet cherche à obtenir. Il est aussi nommé objet de valeur, à la différence de l'objet d'usage qui permet au sujet d'atteindre son but principal. L'adjuvant donne du pouvoir au sujet, tandis que l'opposant lui fait obstacle.

Résultats de l'analyse

A l'issue de l'analyse narrative du corpus, je dispose d'un graphique qui, extrait de ma thèse et repris ci-dessous, permet de visualiser la position du journaliste (y compris de la presse) par rapport au problème de gestion urbaine des déchets à Kinshasa et celui de l'insalubrité qui en découle. Ce graphique représente aussi les rôles actantiels attribués à d'autres acteurs et, de ce fait, permet de mieux appréhender le positionnement du journaliste. Parmi ces acteurs, je m'intéresse en particulier à la population et aux pouvoirs publics, vu qu'ils sont les plus saillants de tous les acteurs et sont présentés comme les principaux personnages des récits de l'insalubrité publique à Kinshasa.

Intitulé schéma narratif global des récits de l'insalubrité, le graphique en question est généré automatiquement par Excel. Son fond est noir afin de mieux ressortir ses données. L'axe des ordonnées de ce graphique reprend les noms des différents acteurs identifiés dans les récits analysés. Sur son axe des abscisses sont mentionnés les rôles actantiels attribués à ces acteurs. A chaque rôle correspond une couleur spécifique. Il y a 10 barres horizontales grises qui séparent les actants et servent d'échelle par rapport à laquelle la fréquence de chaque rôle

actantiel est déterminée. Chaque barre représente la somme de 117 schémas narratifs, dont 108 extraits des reportages journalistiques et 9 des interviews. Ce graphique se présente de la manière suivante :

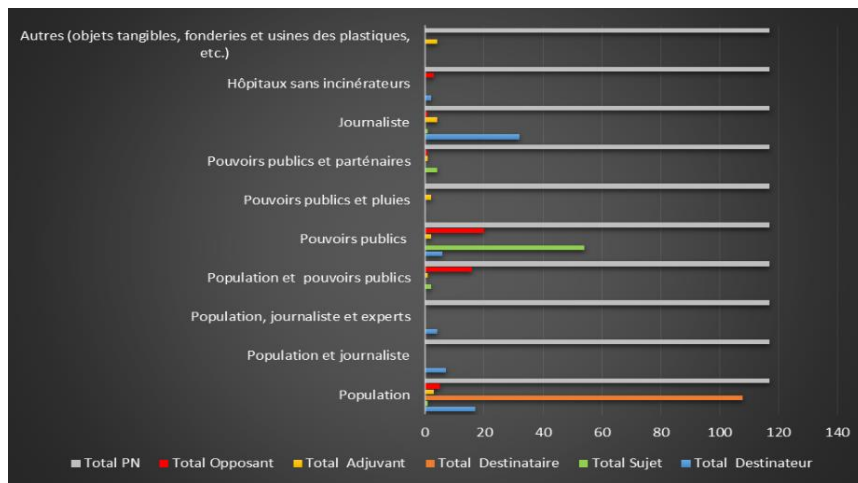


Figure 1: schéma narratif global des récits de l'insalubrité (extrait de ma thèse)

À la lumière de ce graphique, voyons de plus près ce qu'il en est des positionnements du journaliste, de la population et des pouvoirs publics par rapport à la problématique de gestion urbaine des déchets à Kinshasa. Pour cela, je scrute chacun d'entre eux dans ses rôles actantiels. Ce travail commence par le journaliste. Il se poursuit avec la population et se termine par les pouvoirs publics.

Le journaliste dans ses rôles actantiels

Le rôle principal du journaliste dans les récits analysés est celui du destinataire. En tant que tel, il se retrouve avant tout dans une situation de manque, selon les quatre cas de figure ci-après. Primo, il lui manque la salubrité publique, dans la mesure où son environnement est jonché de déchets et les décharges publiques débordantes ne sont pas régulièrement évacués. Secundo, il se heurte à une mauvaise habitude socialement rependue, celle de polluer l'environnement urbain. Tertio, dans les marchés qu'il fréquente, les nourritures sont vendues dans la crasse. Quarto, il est dépourvu d'installations sanitaires dignes de ce nom. A titre d'exemple, voici l'extrait de cet article de 2011 dans lequel le journaliste constate l'insalubrité dans le principal marché de Kinshasa, relève ses conséquences sanitaires et demande aux pouvoirs publics d'agir pour assainir l'environnement insalubre :

« L'insalubrité se porte bien au marché central de Kinshasa. Cette insalubrité constitue un agent causal de plusieurs maladies des mains sales enregistrées dans ce site [...]. Dans ce cas, le gouvernement et les bourgmestres sont censés engager des ouvriers pour exécuter les travaux. » (*La Prospérité*, 15 avril 2011 : 5)

En se profilant comme destinataire, le journaliste s'attribue un rôle « très important parmi les relations actantielles, car c'est lui qui provoque [...] l'action du sujet opérateur. C'est aussi lui qui représente les valeurs en jeu dans l'univers sémantique concerné (dans le récit). » (Everaert-Desmedt, 2007 : 47). La vie est la valeur fondamentale mise en jeu dans les récits analysés, car tous ces récits tournent au tour de la nécessité de la protéger contre les maladies dues à l'insalubrité publique et les risques d'en mourir. De façon quasi-systématique, au problème d'insalubrité dû à la gestion défailante des déchets est liée l'idée des maladies, telles que la typhoïde, le choléra et le paludisme. C'est pour éviter ces maladies que le journaliste, en tant que destinataire, demande entre autres aux pouvoirs publics d'assainir l'environnement urbain. En voici un exemple dans l'extrait de cet article de 2016 :

« L'appel est encore lancé aux autorités de la ville de dépêcher vite leurs équipes pour dégager ces immondices qui risquent de causer des maladies à la population. » (*La Tempête des Tropiques*, 14 novembre 2016 : 9).

Dans sa position de destinataire, le journaliste s'octroie le statut d'un « sujet juge » (Everaert-Desmedt, 2007 : 47). Car, dans cette position, il s'offre la possibilité de « juger l'action accomplie par le sujet opérateur » (Everaert-Desmedt, 2007 : 47), rôle attribué surtout aux pouvoirs publics. Le journaliste se renforce dans sa position de destinataire en présentant la presse quotidienne « comme une tour de garde qui alerte l'opinion sur le danger » (*L'Avenir*, 13 juillet 2016 : 5) de l'insalubrité grandissante à Kinshasa. Dans cette presse, il se considère comme un sonneur d'alarme, un sensibilisateur.

Dans une étude sur le journalisme narratif et la culture écologique en RDC, Tebangasa (2016) ne semble pas reconnaître au journaliste le rôle de sonneur d'alarme. La preuve en est que Tebangasa demande au journaliste de prendre le temps de descendre sur le terrain pour réaliser des reportages et des interviews qui démontrent comment les Kinois détruisent l'environnement et les amènent à se rendre compte de « la violence faite contre la nature à Kinshasa. » (Tebangasa, 2016 : 65). Tebangasa n'aurait pas demandé un tel travail au journaliste s'il le considérait dès le départ comme un sonneur d'alarme en matière de gestion des déchets notamment. Pungi (in : Elongo, *et al.*, 2016 : 67-76) ne partage pas totalement le point de vue de Tebangasa. Dans une étude sur les perceptions des émissions télévisuelles consacrées à l'environnement à Kinshasa, Pungi (2016) admet que ces émissions (y compris le journaliste) sensibilisent les Kinois à la protection de l'environnement. Il précise que, si cette sensibilisation n'aboutit pas encore à la salubrité de l'environnement urbain, c'est à cause notamment des

défaillances du dispositif de communication mis en place et de certains obstacles d'ordre culturel (Pungi, 2016).

En plus de son rôle de destinataire, le journaliste se présente aussi comme sujet opérateur, mais uniquement en 2016 et dans les interviews. Dans ce rôle, il procède de deux manières. Dans un cas, son objet de valeur est de sensibiliser les pouvoirs publics et la population à la salubrité des places publiques. Pour cela, il se sert de l'information qu'il publie comme un objet d'usage. Dans l'autre cas, en tant que sujet, le journaliste s'investit lui-même dans l'assainissement de son milieu de vie.

Le journaliste joue aussi à l'adjuvant et à l'opposant. En tant qu'adjuvant, il soutient notamment la réhabilitation d'une route défoncée et insalubre en 2016. Il s'agit de l'avenue Nguma, dont la réparation est présentée par le journaliste comme un « soutien à la modernisation de la ville de Kinshasa. » (*L'Avenir*, 22 avril 2016 : 7) Il se positionne comme opposant au cas où la population, principalement, obstrue les caniveaux ou les cours d'eau (*Forum des As*, 13 octobre 2011 : 5).

La population dans ses rôles actantiels

Population dans les axes de communication et de désir

En plus d'être l'unique destinataire, la population émerge aussi comme un destinataire. En tant que telle, elle est en manque de poubelles publiques et de salubrité dans les marchés, les communes, les universités, les hôpitaux, les routes, les places publiques, les caniveaux et les rivières. Du fait qu'elle ne dispose pas de poubelles publiques, la population se permet de jeter ses déchets dans les caniveaux et les rivières et attend que ces derniers soient curés par les pouvoirs publics (*La Référence Plus*, 25 avril 2011 : 12). Parfois, la population s'engage elle-même dans la recherche de la salubrité (*La Prospérité*, 06 décembre 2016 : 9)

Population dans l'axe de pouvoir

La population joue également le rôle d'adjuvant. Dans ce rôle, elle paye l'accès aux latrines des marchés pour soutenir financièrement leur entretien, se construit des toilettes pour suppléer à l'insuffisance de celles des marchés, contribue à l'assainissement de son milieu et entasse ses déchets dans un endroit sûr avant de les évacuer, aide à évacuer les eaux stagnantes dans les allées du marché central de Kinshasa, soutient la réhabilitation des routes défoncées et insalubres (*L'Avenir*, 22 juillet 2016 : 8)

La population est aussi esquissée comme un opposant. Deux cas de figure se présentent à ce niveau. Dans un cas, elle s'oppose à l'aggravation de l'insalubrité et à ses conséquences sur la mobilité des personnes. Tel est le cas des jeunes gens opposés à l'insalubrité qui paralysent la mobilité des personnes au marché principal de Kinshasa et créent des passerelles pour faciliter cette mobilité (*La Prospérité*, 10 mars 2016 : 8).

Dans l'autre cas, la population s'oppose à la salubrité publique lorsqu'elle jette ses déchets partout et n'entretient ni les marchés, ni les latrines, ni les rues (*Le Palmarès*, 6 avril 2011 : 9).

A présent, voyons ce qu'il en est des pouvoirs publics.

Les pouvoirs publics dans leurs rôles actantiels

Pouvoirs publics dans les axes de désir et de communication

Dans leur rôle de destinataire, le journaliste et la population attribue le rôle de sujet aux pouvoirs publics. Ce qui revient à dire que, dans les récits analysés, la charge d'assurer la gestion urbaine des déchets revient principalement aux pouvoirs publics. Mais, dans tous les cas, ces pouvoirs sont disjoints de leur objet de valeur, qui consiste à assainir l'environnement urbain. Pour réaliser leur mission, les pouvoirs publics recourent parfois à des objets d'usage. Par exemple, pour assurer la salubrité publique en 2011, le gouverneur de la ville de Kinshasa a interdit la vente et la consommation d'eau en sachet, présenté dans les récits comme l'une des causes de l'insalubrité à Kinshasa, et a demandé à la police de traquer les vendeurs de cette eau (*La Prospérité*, 27 avril 2011 : 3).

Les pouvoirs publics émergent aussi comme des destinataires. Ce rôle est notamment attribué à Mobutu, ancien président de la RDC, alors Zaïre, et instaurateur de travail hebdomadaire et collectif d'assainissement urbain, dénommé *salongo* (cf. interview enregistrée à Kinshasa le 9 janvier 2017). Le rôle de destinataire revient également aux actants comme les députés nationaux Jean-Lucien Busa et Martin Fayulu qui, dans les reportages de 2016, sont préoccupés par la sordidité de l'environnement dans lequel vivent les Congolais refoulés de Brazzaville (*Le Palmarès*, 07 avril 2016 : 3)

Pouvoirs publics dans l'axe de pouvoir

Dans les récits analysés, les pouvoirs publics sont aussi esquissés comme l'opposant principal. Deux cas de figure se présentent ici. Dans un cas, ils s'opposent à tout ce qui concourt à l'insalubrité. En 2011 par exemple, l'autorité urbaine de Kinshasa s'oppose à l'insalubrité en interdisant à la population d'utiliser les sachets et bouteilles en plastique qu'elle jette après

usage dans les caniveaux et les cours d'eau. Dans l'autre cas, les pouvoirs publics font obstruction à la salubrité. En 2016 par exemple, ils n'aident pas ceux qui assainissent l'environnement, ils ne payent pas non plus les salaires des agents d'assainissement des marchés et, de ce fait, les démotivent.

Enfin, les pouvoirs publics apparaissent également comme adjuvant. Comme dans leur rôle d'opposant, ils se retrouvent aussi ici dans deux cas. Dans un cas, ils concourent à la salubrité publique. En 2011 par exemple, ils contribuent à la salubrité en rémunérant les jeunes engagés à cette fin. Dans l'autre cas, ils appuient le processus créatif de l'insalubrité. Dans les interviews par exemple, les pouvoirs publics facilitent la tâche à la population qui jette ses déchets partout, y compris dans les rivières et les caniveaux. Ce dans la mesure où ils n'installent pas assez des poubelles publiques dans lesquelles la population peut jeter ses déchets.

Conclusion

En jouant principalement le rôle de destinateur dans les reportages et les interviews analysés, le journaliste se positionne comme le représentant de la valeur de vie qui est au cœur de ces récits. Au sein de la presse quotidienne qu'il présente comme une tour de garde, il tire la sonnette d'alarme et se positionne comme le sujet juge de ceux qui sont chargés d'assurer la salubrité publique et, de ce fait, de protéger la vie contre les maladies dues à l'insalubrité et les risques d'en mourir. Même quand il joue le rôle d'opposant dans un récit, c'est toujours en vue de contribuer à l'assainissement de l'environnement et de protéger la vie. Sa position de veilleur à la salubrité prend tout son sens par rapport à celles des pouvoirs publics et de la population qui, en tant qu'opposants, n'aident pas à la bonne gestion urbaine des déchets.

Références bibliographiques

1. Adam J.-M. (1987). *Le récit*. Paris : PUF.
2. Allard-Poesi F. & Maréchal G. (2014 [1999]). Construction de l'objet de recherche. Thietart R.-A. et al. *Méthodes de recherche en management*. Paris : Dunod, p. 47-75.
3. Catellani A. (2016). Sémiotique de la communication environnementale. Libaert, T. (dir.). *La communication environnementale*. Paris : Editions CNRS, p. 77-93.
4. Everaert-Desmedt N. (2007). *Sémiotique du récit*. Bruxelles : De Boeck-Wesmael.
5. Frère M.- S. (2007). Les médias au Congo : un « pluralisme quantitatif ». *Africultures*, n° 71, p. 56-57.
6. Le Moigne J.-L. (2007). *Les épistémologies constructivistes*. Paris : PUF.
7. Lits M. (2008). *Du récit au récit médiatique*. Bruxelles : De Boeck Université.
8. Malibabo Lavu P. (2019). L'« assainissement urbain », un lieu d'effacement des clivages à Kinshasa ? » *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* [En ligne], Vol 8, n°2 - 2019, 15 décembre - December 15 - 15 de dezembro. URL: <http://www.surlejournalisme.com/re>.
9. Pungi L. J. (2016). Les medias et l'éco-communication à Kinshasa. Perceptions des émissions télévisuelles relatives à l'environnement. Elongo et. al. (Eds). *La communication environnementale dans les pays en voie de développement. Enjeux – modèles – applications*. Kinshasa : Université de Kinshasa, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département des Sciences de l'Information et de la Communication, p. 67 - 76.
10. Razmig Keucheyan (2007). *Le constructivisme : des origines à nos jours*, Paris : Hermann.
11. Ringoot R. (2012). *Analyser le discours de presse*. Paris : Armand Colin.
12. Sonnac N. (2013). L'écosystème des médias : Les enjeux socioéconomiques d'une interaction entre deux marchés. *Communication* [En ligne], Vol. 32/2, URL : <http://journals.openedition.org/communication/5030>.
13. Tebangasa Apala D. (2016). Le journalisme narratif et la culture écologique pour une information efficace. Elongo et. al. (Eds). *La communication environnementale dans les pays en voie de développement. Enjeux – modèles – applications*. Kinshasa : Université de Kinshasa, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département des Sciences de l'Information et de la Communication, p. 56 - 66.

14. Thietart, R.-A., *et al.*, 2014 (1999), *Méthodes de recherche en management*, Paris : Dunod.
15. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/kinhasa/>